

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">D2021-29</p>
---	---

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES			Le 10 décembre 2021 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc , CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel , DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, Procuration : Absents : CHARREAU Samuel, LUCOTTE Jean-Marc. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

Date de la convocation
 02/12/2021
Date d'affichage
 13/12/2021

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative au budget 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTTE** de prendre la décision modificative :
 - En section de fonctionnement, dépenses :
 - C/6533 : + 400€
 - C/617 : -1 800€
 - C/021 : + 1 400€
 - En section d'investissement :
 - Dépenses d'investissement : C/ 10226 : + 1 400€
 - Recettes d'investissement : C/ 023 : + 1 400€

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT



Envoyé en Sous-Préfecture de Beaune le 13/12/2021
 Reçu en Sous-Préfecture de Beaune le 13/12/2021
 Affiché le 13/12/2021
 021-212102107-20211210-D2021_29-DE